

Communiqué de presse

28 septembre 2006

Société Générale lance une augmentation de son capital avec droit préférentiel de souscription pour un montant de 2,4 milliards d'euros.

NE DOIT PAS ETRE DIFFUSE AUX ETATS-UNIS, AU CANADA, AU JAPON ET EN AUSTRALIE

Depuis 1999, Société Générale a connu un fort développement de ses activités existantes combiné à une politique d'acquisitions ciblées (près de 8,5 milliards d'euros depuis 1999) dégageant une rentabilité élevée.

Dans ce cadre, en parallèle d'une croissance organique qui s'est accélérée, Société Générale a annoncé depuis le début de l'année des opérations d'acquisitions visant à renforcer ses métiers et à lui ouvrir de nouveaux horizons de croissance, dont notamment :

- La prise de contrôle, le 30 juin 2006, de 100% de Splitska Banka en Croatie, pour 1 milliard d'euros. Elle renforce les positions en Europe Centrale et Orientale du Groupe qui figure désormais parmi les trois principaux intervenants en République Tchèque et en Europe du Sud Est (Balkans, Roumanie et Bulgarie notamment) ;
- L'acquisition en cours de l'activité de conservation et d'administration de fonds d'Unicredit en Italie, pour un montant de 548 millions d'euros, qui fera de Société Générale Securities Services le 3ème acteur européen dans ces métiers avec plus de 2 000 milliards d'euros d'actifs en conservation et plus de 4 200 fonds administrés ;
- Enfin, la prise de participation à hauteur de 20%¹ dans Rosbank, deuxième acteur en banque de détail en Russie, pour un montant de 634 millions de dollars, avec la possibilité d'en prendre le contrôle majoritaire (30%², soit au total 50% plus une action) d'ici fin 2008 (pour un montant de 1 700 millions de dollars). Elle permet au groupe Société Générale de participer à la forte croissance attendue du marché bancaire russe dans les prochaines années.

Ces trois opérations s'inscrivent dans la continuité de la stratégie de croissance de Société Générale et représentent un investissement immédiat de 2 milliards d'euros³ hors accroissement de la participation du Groupe dans Rosbank d'ici 2008, qui sera financé sur ressources internes.

Afin de poursuivre sa stratégie de croissance rentable et de maintenir le ratio Tier 1 du Groupe dans le haut de sa fourchette cible 7,0% - 7,5% de façon pérenne jusqu'en 2008, Société Générale lance aujourd'hui une augmentation de capital de 2,4 milliards d'euros (prime d'émission incluse) par création de 21 948 878 actions

¹ 20% moins une action

² 30% plus deux actions

³ non compris les acquisitions de petite taille réalisées depuis le début de l'année, notamment dans les services financiers, et sans prendre en compte l'acquisition éventuelle de 85% de Guangdong Development Bank en Chine par un consortium dirigé par Société Générale (pour une part propre de 20%).

nouvelles⁴, réalisée avec maintien du droit préférentiel de souscription ("DPS") dans le respect de l'intérêt de ses actionnaires.

La souscription des actions nouvelles sera réalisée au prix de 108,00 euros par action (soit 1,25 euros de nominal et 106,75 euros de prime d'émission) à raison d'une (1) action nouvelle pour 20 actions anciennes. Le prix de souscription correspond à une décote de 15,4% par rapport au cours de clôture de l'action Société Générale du 26 septembre 2006.

Chaque actionnaire de Société Générale recevra un droit préférentiel de souscription par action détenue à l'issue de la séance du 29 septembre 2006. La période de souscription des actions nouvelles commencera le 2 octobre 2006 et se terminera le 13 octobre 2006 inclus. Durant cette période, les DPS seront cotés et négociables sur le marché *Eurolist by Euronext™* d'Euronext Paris. Les souscriptions à titre réductible seront admises.

L'offre sera ouverte au public en France. Le règlement-livraison et la cotation des actions nouvelles qui seront créées dans le cadre de cette augmentation devraient intervenir le 26 octobre 2006. Les actions nouvelles porteront jouissance au 1er janvier 2006 et donneront droit aux dividendes versés au titre de l'exercice 2006 et des exercices suivants. Elles seront assimilables aux actions existantes déjà négociées sur le marché *Eurolist by Euronext™* d'Euronext Paris.

L'augmentation de capital est garantie par un syndicat bancaire dirigé par Société Générale Corporate & Investment Banking en tant que Coordinateur Global, Chef de File - Teneur de Livre et comprenant JP Morgan, Merrill Lynch International et Morgan Stanley & Co. International Limited, Coordinateurs Globaux Associés et Co-Teneurs de Livre.

Information du public

Un numéro vert est mis à la disposition du public : 0 800 850 820. Du lundi au vendredi de 8h à 20h, des conseillers répondent à l'ensemble des questions concernant les modalités de l'augmentation de capital. Toutes les informations concernant les modalités de souscription seront également disponibles sur Internet : www.socgen.com ou www.ir.socgen.com

Un prospectus ayant reçu de l'Autorité des marchés financiers le visa n°06-327 en date du 27 septembre 2006 est disponible sans frais auprès de Société Générale, - Tour Société Générale, 17, cours de Valmy - 92972 Paris La Défense, auprès des intermédiaires financiers ainsi que sur les sites Internet de Société Générale (www.socgen.com ou www.ir.socgen.com) et de l'AMF (www.amf-france.org). Ce prospectus est composé du document de référence déposé auprès de l'AMF le 9 mars 2006 sous le numéro D.06-0117 et des deux actualisations déposées le 12 juin 2006 et le 1^{er} septembre 2006 sous les numéros D.06-0117-A01 et D.06-0117-A02 respectivement et d'une note d'opération.

Société Générale attire l'attention du public sur les sections relatives aux facteurs de risque figurant dans le prospectus visé par l'AMF.

Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé aux Etats-Unis d'Amérique (y compris ses territoires et possessions, tout Etat des Etats-Unis et le District de Columbia), en Australie, au Canada ou au Japon.

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Par conséquent, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels ce communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

⁴ Ce nombre est susceptible d'être porté à un nombre maximum de 22 003 860 actions, en cas d'exercice, au plus tard le 6 octobre 2006 inclus, de la totalité des options de souscription d'actions en circulation consenties par Société Générale à certains salariés et à certains mandataires sociaux du Groupe dont la période d'exercice est en cours.

Ce communiqué ne constitue pas et ne fait pas partie d'une offre ou d'une invitation de vente ou d'émission, ni une sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis ou dans tout autre pays où une telle offre serait contraire aux lois et règlements applicables. Les valeurs mobilières mentionnées dans le présent communiqué n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées au titre du United States Securities Act de 1933, tel que modifié (le "Securities Act"), et ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis, en l'absence d'un tel enregistrement ou d'une exemption à l'obligation d'enregistrement prévue par le Securities Act. Il n'y aura pas d'offre au public de valeurs mobilières aux Etats-Unis.

Ce communiqué ne contient pas ou ne constitue pas une invitation ou une incitation à investir. Ce communiqué est destiné uniquement aux personnes qui (1) ne se trouvent pas au Royaume-Uni ; (2) ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (l'"Ordre") ; (3) entrent dans le champ d'application de l'article 49(2)(a) à (d) ("high net worth companies, unincorporated associations etc. ") du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel que modifié) de l'Ordre (tel que modifié) et (4) sont des personnes auxquelles une invitation ou une incitation à s'engager dans une activité d'investissement (au sens de l'article 21 du Financial Services and Markets Act 2000) peut être légalement communiquée ou transmise.

RESUME DU PROSPECTUS

Ce résumé doit être lu comme une introduction au prospectus. Toute décision d'investir dans les instruments financiers qui font l'objet de l'opération doit être fondée sur un examen exhaustif du prospectus. Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des États membres de la Communauté européenne ou parties à l'accord sur l'Espace économique européen, avoir à supporter les frais de traduction du prospectus avant le début de la procédure judiciaire. Les personnes qui ont présenté le résumé, y compris, le cas échéant, sa traduction et en ont demandé la notification au sens de l'article 212-42 du Règlement général de l'AMF, n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du prospectus.

A. ÉLÉMENTS CLÉS DE L'OFFRE ET CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Contexte et raisons de l'offre

L'augmentation de capital a pour but de permettre à Société Générale (la « Société ») de financer partiellement le programme de croissance externe du Groupe, et notamment les acquisitions de la banque croate Splitska Banka, du métier titres d'Unicredit et de la prise de participation dans la banque russe Rosbank. Ces trois opérations représentent un investissement immédiat de 2 milliards d'euros hors accroissement de la participation du Groupe dans Rosbank d'ici 2008, qui sera financé sur ses ressources internes.

La présente augmentation de capital permettra également au Groupe de poursuivre sa stratégie de croissance rentable et de maintenir son ratio Tier 1 dans le haut de sa fourchette cible 7,0% - 7,5% de façon pérenne jusqu'en 2008.

Nombre d'actions nouvelles et montant nominal

Emission de 21 948 878 actions nouvelles de 1,25 euros de valeur nominale chacune soit une augmentation de capital d'un montant nominal total de 27 436 097,50 euros représentant 5,00 % du capital social et 4,51 % des droits de vote de la Société au 25 septembre 2006. Ce nombre est susceptible d'être porté à un nombre maximum de 22 003 860 actions, soit une augmentation de capital d'un montant nominal maximal de 27 504 825 euros représentant 5,01 % du capital social et 4,52 % des droits de vote de la Société au 25 septembre 2006, en cas d'exercice, au plus tard le 6 octobre 2006 inclus, de la totalité des options de souscription d'actions en circulation (les « **Options Société Générale** ») consenties par la Société à certains salariés et à certains mandataires sociaux du Groupe (les « **Bénéficiaires d'Options Société Générale** ») dont la période d'exercice est en cours.

Prix de souscription et produit de l'émission

108,00 euros par action, à libérer intégralement en numéraire à la souscription, dont 1,25 euros de valeur nominale et 106,75 euros de prime d'émission.

Le produit brut de l'émission s'élève à 2 370 478 824 euros, prime d'émission incluse, susceptible d'être porté à 2 376 416 880 euros en cas d'exercice par les Bénéficiaires d'Options Société Générale de la totalité des Options Société Générale jusqu'au 6 octobre 2006 inclus.

Le produit net global de l'émission est estimé à environ 2 331,2 millions d'euros, après déduction de la rémunération des intermédiaires financiers et des frais juridiques et administratifs, susceptible d'être porté à environ 2 337,1 millions d'euros en cas d'exercice par les Bénéficiaires d'Options Société Générale de la totalité des Options Société Générale jusqu'au 6 octobre 2006 inclus.

Date de jouissance des actions nouvelles

1er janvier 2006.

Droit préférentiel de souscription (« DPS »)

La souscription des actions nouvelles sera réservée, par préférence, aux propriétaires des actions composant le capital social (actions existantes et actions résultant de l'exercice des Options Société Générale avant le 7 octobre 2006) ou aux cessionnaires de leurs DPS qui pourront souscrire :

- **à titre irréductible**, d'une (1) action nouvelle pour 20 actions existantes (20 DPS permettront de souscrire une (1) action au prix unitaire de 108,00 euros), sans qu'il soit tenu compte des fractions.

- **à titre réductible**, le nombre d'actions nouvelles qu'ils désireront en sus de celui leur revenant du chef de l'exercice de leurs DPS à titre irréductible. Le nombre d'actions nouvelles allouées dans ce cadre sera, dans la limite de leur demande et du nombre d'actions nouvelles à émettre non souscrites à titre irréductible, proportionnel au nombre d'actions existantes dont les DPS auront été utilisés à l'appui de leur souscription à titre irréductible.

Chaque actionnaire recevra un DPS par action détenue à l'issue de la séance de bourse du 29 septembre 2006.

Sur la base du cours de clôture de l'action Société Générale au 26 septembre 2006, la valeur théorique du DPS ressort à 0,94 euro et la valeur théorique de l'action ex-droit s'élève à 126,76 euros.

Période de souscription

Du 2 octobre 2006 au 13 octobre 2006 inclus.

Cotation du DPS et des actions nouvelles

Les DPS seront détachés des actions le 2 octobre 2006. Ils seront négociés sur le marché Eurolist d'Euronext Paris du 2 octobre 2006 au 13 octobre 2006 inclus sous le code ISIN FR0010380600.

Les actions nouvelles seront admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris à compter du 26 octobre 2006. Elles seront assimilées aux actions existantes de la Société, déjà négociées sur l'Eurolist d'Euronext Paris et négociées sous le même code ISIN que les actions existantes de la Société portant jouissance courante, à savoir FR0000130809.

Garantie

L'émission des actions nouvelles fait l'objet d'un contrat de garantie en date du 27 septembre entre la Société et un syndicat bancaire dirigé par Société Générale Corporate & Investment Banking en tant que Coordinateur Global, Chef de File et Teneur de Livre et comprenant J.P. Morgan Securities Ltd., Merrill Lynch International et Morgan Stanley & Co. International Limited en tant que Coordinateurs Globaux Associés et Co-Teneurs de Livre. Cette garantie ne constitue pas une garantie de bonne fin au sens de l'article L.225-145 du Code de commerce.

Dans l'hypothèse où les souscriptions tant à titre irréductible qu'à titre réductible n'absorberaient pas la totalité de l'émission, Génébanque, filiale indirecte de Société Générale, pourrait être amenée à souscrire jusqu'à 23% des actions nouvelles non souscrites, conformément à son engagement de garantie prévu dans le cadre du contrat de garantie. Dans l'hypothèse théorique où aucune des actions nouvelles ne serait souscrite par les détenteurs de DPS et ne pourrait être placée auprès de tiers, Génébanque pourrait venir à détenir, au titre de son engagement de garantie, jusqu'à 1,09 % du capital social de Société Générale.

Engagement de conservation

A compter de la signature du contrat de garantie, la Société s'est notamment engagée pendant une période de 120 jours suivant ladite date (sauf accord préalable écrit des Coordinateurs Globaux), à ne procéder à aucune émission, offre ou cession d'actions ou de valeurs mobilières donnant directement ou indirectement accès à des actions Société Générale et à faire en sorte qu'aucune filiale ne procède à une telle émission, offre ou cession, sous réserve de certaines exceptions usuelles.

Stabilisation - Interventions sur le marché

Aux termes du contrat de garantie, J.P. Morgan Securities Ltd. agissant en qualité de gestionnaire de la stabilisation pourra éventuellement, pour le compte des garants, réaliser toutes interventions d'achat ou de vente d'actions nouvelles ou existantes et de DPS de la Société sur le marché Eurolist d'Euronext Paris ou de toute autre manière.

Ces interventions seront susceptibles de stabiliser, soutenir ou affecter le cours des actions et/ou des DPS de la Société et notamment d'aboutir à la fixation d'un prix de marché plus élevé que celui qui prévaudrait autrement.

Si de telles opérations sont réalisées, elles le seront dans le respect de l'intégrité du marché et de la réglementation applicable aux opérations d'initiés et manipulations de marché. Toutefois, elles pourraient ne pas constituer des opérations de stabilisation au sens du paragraphe 7 de l'article 2 du règlement CE n°2273/2003 du 22 décembre 2003.

Ces interventions pourront avoir lieu à compter du 2 octobre 2006 et jusqu'au 1^{er} novembre 2006.

Intention de souscription des principaux actionnaires

La Société n'a pas connaissance de l'intention de ses principaux actionnaires quant à leur participation à l'augmentation de capital.

Les DPS attachés aux actions autodétenues et d'auto-contrôle seront cédés sur le marché.

Intermédiaires financiers

Les souscriptions des actions et les versements des fonds par les souscripteurs dont les actions sont inscrites en compte au nominatif administré ou au porteur ou leur prestataire habilité agissant en leur nom et pour leur compte seront reçus jusqu'au 13 octobre 2006 inclus en France auprès des intermédiaires financiers habilités.

Les souscriptions et versements des actionnaires dont les titres sont inscrits au nominatif pur seront reçus sans frais jusqu'au 13 octobre 2006 inclus auprès de Société Générale, 32, rue du Champ de Tir, B.P. 81 236, 44 312 Nantes Cedex 3.

Chaque souscription devra être accompagnée du versement du prix de souscription.

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront centralisés chez Société Générale, qui sera chargée d'établir un certificat de dépôt des fonds constatant la réalisation de l'augmentation de capital.

Calendrier indicatif de l'augmentation de capital

27 septembre 2006	Visa de l'AMF sur le prospectus. Signature du contrat de garantie.
28 septembre 2006	Communiqué de presse décrivant les principales caractéristiques de l'augmentation de capital. Avis Euronext.
29 septembre 2006	Notice au Bulletin des annonces légales obligatoires relative à l'augmentation de capital et de l'avis de suspension de la faculté d'exercice des options de souscription et d'achat d'actions. Publication du résumé du prospectus dans la presse nationale.
2 octobre 2006	Ouverture de la période de souscription - détachement et début des négociations des DPS sur l'Eurolist d'Euronext Paris.
7 octobre 2006	Début du délai de suspension des options de souscription et d'achat d'actions.
13 octobre 2006	Clôture de la période de souscription - fin de la cotation du DPS.
24 octobre 2006	Avis Euronext d'admission des actions nouvelles indiquant le montant définitif de l'augmentation de capital.
26 octobre 2006	Émission des actions nouvelles - règlement - livraison. Cotation des actions nouvelles. Reprise de la faculté d'exercice des options de souscription et d'achat d'actions.

B. MODALITÉS DE L'OFFRE

Plan de distribution

Catégorie d'investisseurs potentiels

L'émission étant réalisée avec maintien du DPS à titre irréductible et réductible, les DPS sont attribués à l'ensemble des actionnaires de la Société, y compris à ceux ayant souscrit ou acquis des actions sur exercice des options de souscription et d'achat d'actions jusqu'au 6 octobre 2006 inclus au plus tard. Pourront souscrire aux actions à émettre dans le cadre de la présente augmentation de capital les titulaires initiaux des DPS ainsi que les cessionnaires des DPS.

Pays dans lesquels l'offre sera ouverte

L'offre sera ouverte au public en France.

Restrictions applicables à l'offre

La diffusion du prospectus, l'exercice des DPS ou la vente des actions nouvelles et des DPS ou la souscription des actions nouvelles peuvent, dans certains pays, y compris les États-Unis d'Amérique, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du prospectus doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Le prospectus, ou tout autre document relatif à l'augmentation de capital, ne pourra être distribué hors de France qu'en conformité avec les lois et réglementations applicables localement, et ne pourra constituer une offre de souscription dans les pays où une telle offre enfreindrait la législation applicable localement.

Place de cotation

Eurolist d'Euronext Paris et Bourse de Tokyo.

Dilution

Incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres

Incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres consolidés part du groupe pour le détenteur d'une action Société Générale préalablement à l'émission et ne souscrivant pas à la présente émission, calcul effectué sur la base des capitaux propres consolidés part du groupe au 30 juin 2006 (tels qu'ils ressortent des comptes consolidés au 30 juin 2006) et du nombre d'actions composant le capital social au 25 septembre 2006 :

	Quote-part des capitaux propres	
	(euros)	
	Base non diluée	Base diluée ⁽¹⁾
Avant émission des actions nouvelles	56.80	57.94
Après émission de 21 948 878 actions nouvelles	59.18	60.26
Après émission de 22 003 860 actions nouvelles ⁽²⁾	59.20	60.26

(1) Les calculs sont effectués en prenant pour hypothèse l'exercice de la totalité des options de souscription et d'achat d'actions.

(2) Nombre maximum d'actions pouvant être émises lors de l'augmentation de capital dans l'hypothèse de l'exercice, jusqu'au 6 octobre 2006 inclus, de la totalité des Options Société Générale.

Incidence de l'émission sur la situation de l'actionnaire

Incidence de l'émission sur la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1 % du capital social de Société Générale préalablement à l'émission et ne souscrivant pas à la présente émission, calcul effectué sur la base du nombre d'actions composant le capital au 25 septembre 2006 :

	Participation de l'actionnaire en %	
	(1)	
	Base non diluée	Base diluée ⁽¹⁾
Avant émission des actions nouvelles	1,00%	1,00%
Après émission de 21 948 878 actions nouvelles	0,95%	0,95%
Après émission de 22 003 860 actions nouvelles ⁽²⁾	0,95%	0,95%

(1) Les calculs sont effectués en prenant pour hypothèse l'exercice de la totalité des options de souscription d'actions.

(2) Nombre maximum d'actions pouvant être émises lors de l'augmentation de capital dans l'hypothèse de l'exercice, jusqu'au 6 octobre 2006 inclus, de la totalité des Options Société Générale.

C. INFORMATIONS DE BASE CONCERNANT SOCIETE GENERALE ET SES ÉTATS FINANCIERS

1. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

Comptes au 31 décembre 2005

Les états financiers consolidés de la Société au 31 décembre 2005 sont présentés intégralement dans le document de référence, tel qu'actualisé, déposé auprès de l'Autorité de marchés financiers le 9 mars 2006 sous le numéro D. 06-0117.

En application du règlement européen CE/1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, le Groupe a établi ses comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005 en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date.

Le Groupe a également utilisé les dispositions de la norme IAS 39, telle qu'adoptée dans l'Union européenne, relatives à l'application de la comptabilité de macro-couverture de juste valeur (IAS 39 « carve out ») et a par ailleurs appliqué par anticipation, à compter du 1er janvier 2005, l'amendement à la norme IAS 39 relatif à l'option juste valeur et l'amendement à la norme IAS 39 relatif à la couverture de flux de trésorerie au titre des transactions intra-groupes futures.

Les informations au titre de la période comparative 2004 établies selon les principes comptables français ont été retraitées afin d'être conformes au référentiel IFRS à l'exception des opérations relevant des normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 4. Ces dernières demeurent comptabilisées et présentées selon les principes comptables français au titre de la période comparative 2004, conformément à la norme IFRS 1 « Première application du référentiel IFRS » qui permet d'appliquer les normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 4 à compter du 1er janvier 2005.

Comptes au 30 juin 2006

Les états financiers consolidés de la Société au 30 juin 2006 sont présentés dans l'actualisation du document de référence de la Société déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 1er septembre 2006 sous le numéro D.06-0117-A02.

Les comptes consolidés semestriels résumés du Groupe Société Générale au titre de la période de six mois close le 30 juin 2006 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. En particulier, les comptes consolidés semestriels du Groupe ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés semestriels sont identiques à ceux utilisés par le Groupe pour l'élaboration des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2005 à l'exception de l'application par le Groupe à compter du 1er janvier 2006 des amendements à des normes existantes et des interprétations de l'IFRIC applicables au 30 juin 2006 (cf. Note 1, états financiers consolidés au 30 juin 2006).

	2004 IFRS hors IAS 32-39 et IFRS4	2005 IFRS	1^{er} semestre 2005	1^{er} semestre 2006
RESULTATS (en M EUR)				
Produit net bancaire	16 390	19 170	9 204	11 484
Résultat d'exploitation	4 760	6 566	3 134	4 269
Résultat net	3 623	4 925	2 426	3 066
Résultat net part du groupe	3 281	4 446	2 183	2 791
<i>Réseaux de Détail et Services Financiers</i>	1 576	1 896	878	1 158
<i>Gestions d'Actifs et Services aux Investisseurs</i>	385	496	244	312
<i>Banque de Financement et d'Investissement</i>	1 453	1 841	844	1 232
<i>Gestion propre et autres</i>	-133	213	217	89
ACTIVITE (en Md EUR)				
Total du bilan	601,4	838,8*	828,0	902,8
Crédits clientèle	208,2	227,2	216,4	245,1
Dépôts clientèle	213,4	222,5	210,4	235,9
Actifs gérés	315	386	353	397
FONDS PROPRES (en Md EUR)				
Capitaux propres part du groupe	18,4	23,8*	21,2	24,9
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	20,5	28,0*	25,1	29,1

* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés au 31 décembre 2005

2. FONDS DE ROULEMENT NET

Société Générale atteste que, de son point de vue, le fonds de roulement net consolidé du Groupe est suffisant au regard de ses obligations au cours des 12 prochains mois à compter de la date de visa du prospectus.

3. CAPITAUX PROPRES ET ENDETTEMENT CONSOLIDÉS

Société Générale respecte l'ensemble des ratios prudentiels imposés par la réglementation bancaire : au 30 juin 2006, son ratio international de solvabilité est de 10,74% (11,31% au 31 décembre 2005) pour une norme minimale de 8%. Aux mêmes dates, l'exigence de fonds propres pour le groupe Société Générale, calculée en application des règlements et instructions transposant en France les directives européennes "Adéquation des fonds propres des entreprises d'investissements et des établissements de crédit" et "Conglomérats financiers", s'analyse comme suit : le ratio fonds propres disponibles sur fonds propres exigés s'établit à 136,7% au 30 juin 2006 et 143,3% au 31 décembre 2005 sans recours à des fonds propres surcomplémentaires.

La situation de l'endettement et des capitaux propres au 30 juin 2006 est détaillée ci-après.

		30/06/2006 (en M EUR)
<i>Dettes à moyen et long terme</i>		
- libellées en euros		1 567
- libellées en autres devises		1 219
	SOUS TOTAL	2 786
<i>Dettes subordonnées à long terme</i>		
- libellées en euros		7 606
- libellées en autres devises		2 509
	SOUS TOTAL	10 115
<i>Bons de caisse</i>		
- libellés en euros		140
- libellés en autres devises		2 266
	SOUS TOTAL	2 406
	TOTAL	15 307
<i>Capitaux propres, emprunts et titres</i>		
<i>subordonnés à durée indéterminée</i>		
- Titres subordonnés à durée indéterminée		1 143
- Emprunts subordonnés à durée indéterminée		25
- Capital souscrit		543
- Réserves consolidées, instruments de capitaux propres et réserves liées, et résultat de l'exercice		22 823
- Gains ou pertes latents ou différés		1 567
- Intérêts minoritaires		4 136
<i>dont Actions de préférence</i>		2 114
	TOTAL	30 237
	TOTAL CAPITALISATION	45 544

4. DEVELOPPEMENTS RECENTS DEPUIS LE DEPOT DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2006

Société Générale et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) ont conclu un accord avec la banque géorgienne « Bank Republic », afin d'acquérir respectivement 60 % et 10 % du capital social de cette dernière. Cette acquisition, signée le 15 septembre, est soumise à l'approbation des autorités de

tutelle géorgiennes. Le total de ses actifs atteint 99 millions d'euros et les fonds propres représentent 15 millions d'euros.

Le Groupe Société Générale renforce sa Direction Générale et, compte tenu de la croissance des métiers de banque de détail à l'étranger et de services financiers spécialisés, adapte leur organisation à une nouvelle phase de développement. La Direction Générale du Groupe sera dorénavant composée de trois membres, Daniel Bouton, Philippe Citerne et Didier Alix. Les activités de banque de détail jusque là regroupées dans une branche unique dotée seront réparties en trois entités distinctes: activités de banque de détail en France, métiers de banque de détail à l'étranger et services financiers spécialisés Ce projet, annoncé le 27 septembre, sera mis en oeuvre dans le courant du 1er semestre 2007 après consultation des instances représentatives du personnel.

5. RESUME DES PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES PRESENTES PAR L'EMETTEUR ET LES VALEURS MOBILIERES OFFERTES

Les investisseurs sont invités à prendre en considération les risques décrits dans la section 2 de la note d'opération avant de prendre leur décision d'investissement.

Risques afférents aux valeurs mobilières offertes

Le prix de marché des actions de la Société pourrait fluctuer et baisser en-dessous du prix de souscription des actions émises sur exercice des DPS.

Aucune assurance ne peut être donnée quant au fait qu'un marché va se développer pour les DPS et pour les actions nouvelles lorsqu'elles seront admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris et, si ce marché se développe, les DPS pourraient être sujets à une plus grande volatilité que celle des actions existantes de la Société portant jouissance courante. En outre, en cas de baisse substantielle du cours des actions de la Société, les DPS pourraient perdre de leur valeur.

Les actionnaires actuels qui n'exerceraient pas leurs DPS ou les céderaient, verraient leur participation diluée.

Des ventes de DPS pourraient intervenir sur le marché pendant le placement et pourraient avoir un impact défavorable sur le cours du droit préférentiel ; des ventes d'actions de la Société pourraient intervenir sur le marché pendant ou après le placement et pourraient avoir un impact défavorable sur le cours de l'action.

Les fluctuations de marchés, la conjoncture économique ainsi que les opérations financières en cours pourraient accroître la volatilité des actions de la Société.

Risques afférents à la Société

En outre, les investisseurs sont invités à prendre en considération les facteurs de risques suivants qui sont décrits en détails aux pages 103 à 126 du document de référence :

- les risques de crédit ;
- les risques de liquidité et de marchés (taux, change, actions) ;
- les risques opérationnels ;
- les risques juridiques et environnementaux.

L'attention des investisseurs est toutefois attirée sur le fait que la liste des risques présentée ci-dessus n'est pas exhaustive et que d'autres risques inconnus, dont la réalisation, à la date du prospectus, n'est pas considérée comme susceptible d'avoir un effet défavorable sur la Société, son activité, ou sa situation financière, peuvent exister.

6. INFORMATIONS CONCERNANT SOCIETE GENERALE

Histoire et évolution de la Société

Société Générale a été créée en 1864 par appel public à l'épargne en vue de développer une activité de financement des investissements industriels et des infrastructures.

Nationalisée en 1945, Société Générale a joué un rôle actif dans le financement de la reconstruction. Elle a contribué à la diffusion de nouvelles techniques de financement (crédits moyen terme mobilisables, engagements par signature, crédit-bail).

Société Générale est redevenue un groupe bancaire privé à la faveur de sa privatisation intervenue en juillet 1987.

Depuis 1997, Société Générale a accru fortement sa taille grâce à des acquisitions dans ses différents métiers.

A l'international, Société Générale est maintenant présente dans 76 pays sur tous les continents.

Aperçu des activités de la Société

Réseaux de détail et Services Financiers

Les Réseaux de Détail et Services Financiers regroupent les activités du groupe Société Générale à destination des particuliers, des professionnels et des entreprises, petites et moyennes. Cette branche offre un large éventail de produits et services bancaires à quelques 19 millions de particuliers et plusieurs centaines de milliers de clients entreprises dans le monde, au 31 décembre 2005.

Réseaux de Détail en France

Les réseaux Société Générale et Crédit du Nord (et ses six banques régionales) offrent à une clientèle de près de 9 millions de particuliers et plusieurs centaines de milliers de clients entreprises et professionnels une palette complète de produits et de services financiers en s'appuyant sur un dispositif multicanal intégré performant. Ces deux réseaux, complémentaires en termes de clientèle, offrent une couverture géographique large grâce à un réseau de plus de 2 800 agences localisées principalement dans les régions urbaines concentrant une part importante de la richesse nationale. Ce positionnement stratégique combiné au savoir-faire des 35 000 collaborateurs du Groupe a conduit à des gains réguliers de parts de marché sur quasiment tous les segments de clientèle et de produits depuis 5 ans.

Réseaux de Détail à l'Étranger

Les Réseaux de Détail à l'Étranger enregistrent depuis 1998 un développement rapide de leur activité de banque universelle, notamment en Europe centrale et orientale et dans le Bassin Méditerranéen.

Cette expansion, mêlant acquisitions ciblées et croissance organique forte, se traduit, au 31 décembre 2005, par une présence dans 27 pays. Le groupe Société Générale détient notamment des positions fortes en Roumanie et en République Tchèque

Depuis le début de l'année 2006, le Groupe a poursuivi sa stratégie de développement, avec des investissements de croissance organique importants, et plusieurs acquisitions ciblées. Ainsi, avec l'acquisition de Splitska Banka, 4e réseau bancaire en Croatie, le Groupe renforce sa position en Europe du Sud-Est. Le Groupe a par ailleurs acquis deux tranches de 10% chacune dans Rosbank, n°2 en banque de détail en Russie, successivement en juin et en septembre 2006.

Services Financiers

Les Services Financiers regroupent les activités de financements et de services aux entreprises, de crédit à la consommation, d'assurance et de gestion des moyens de paiements. Le Groupe est aujourd'hui présent dans 38 pays. En financements et services aux entreprises, il occupe des positions de leader en Europe : 1^{er} en financement des ventes et des biens d'équipement (Société Générale Equipment Finance), 1^{er} en location et gestion de parcs informatiques (ECS) et 2^{ème} en location longue durée et gestion de flottes de véhicules (ALD Automotive). Le développement de l'activité de crédit à la consommation s'est accéléré à partir de 2005 tant par des acquisitions que par le lancement de nouvelles filiales à l'étranger. En crédit à la consommation le Groupe est actuellement présent dans 17 pays avec des positions de tout premier plan en France, en Italie et en Allemagne. En assurance, le groupe Sogecap permet d'offrir à la clientèle des Réseaux de Détail en France et à l'Étranger (Maroc, Égypte et République Tchèque) une large gamme de produits d'assurance-vie.

Gestions d'Actifs et Services aux Investisseurs

Gestion d'Actifs

Société Générale Asset Management est un des principaux acteurs bancaires de la zone euro sur cette activité avec 327 milliards d'euros d'actifs gérés au 31 décembre 2005. Cette activité est organisée autour de quatre plates-formes de gestion basées en France, au Royaume-Uni, aux États-Unis et en Asie. Société Générale Asset Management offre un accès privilégié à toutes les classes d'actifs, sur l'ensemble des marchés financiers et pour tout type de clientèle : institutionnelle, entreprises et particuliers du monde entier.

Banque Privée

SG Private Banking offre des services de gestion de fortune axés sur l'ingénierie patrimoniale et le conseil en investissement aux clients privés disposant de plus d'1 million d'euros d'actifs financiers. Cette ligne-métier est présente en Europe et en Asie tant en banque privée « on-shore » qu'« off-shore ». Elle gère 59 milliards d'euros d'actifs au 31 décembre 2005.

Métier Titres

Société Générale Securities Services couvre l'ensemble des services sur titres et produits dérivés listés, traités au niveau mondial. Au 31 décembre 2005, les activités de conservation locale et globale, de dépositaire et de

valorisation comptent 1 418 milliards d'euros d'actifs en conservation et près de 3 800 fonds administrés. En début d'année 2006, le Groupe a annoncé son projet de renforcer la dimension pan-européenne de son activité de conservation avec l'acquisition des activités titres d'Unicredit dont les positions sont fortes en Italie et qui sont présentes sur des marchés européens clé (Luxembourg, Irlande, Allemagne). Au total, l'ensemble conservera environ 2 000 milliards d'euros d'actifs, et deviendra le 3^{ème} conservateur européen. Enfin, la filiale Fimat, l'un des tout premiers courtiers internationaux, fournit un service compétitif d'exécution et compensation aussi bien sur les marchés dérivés que sur les marchés « cash » pour une large gamme de produits financiers.

Épargne en Ligne

Boursorama est un acteur européen majeur de la distribution en ligne de produits d'épargne financière, avec plus de 460 000 clients et 7,5 milliards d'euros d'encours au 31 décembre 2005. En France, Boursorama.com est le portail de référence en matière d'information financière en ligne (près de 4 millions de visiteurs uniques par mois) et Boursorama Banque est le n° 1 du courtage en ligne. Boursorama, sous ses différentes marques locales, figure parmi les leaders en Allemagne (Fimatex et Véritas), en Espagne (SelfTrade) et au Royaume-Uni (SelfTrade et Squaregain). En mai 2006, Boursorama a finalisé l'acquisition de Caixabank France, qui lui permet de développer une offre bancaire complète.

Banque de Financement et d'Investissement

Société Générale Corporate & Investment Banking regroupe l'ensemble des activités de marchés de capitaux et de financement destinées aux entreprises, aux institutions financières et aux investisseurs institutionnels en Europe, dans la zone Amériques et en Asie-Pacifique. Associant innovation et qualité d'exécution, Société Générale Corporate & Investment Banking développe des solutions financières intégrées à forte valeur ajoutée en s'appuyant sur trois domaines d'excellence : dérivés, marchés de capitaux en euros et financements structurés.

Société Générale Corporate & Investment Banking est présent dans 45 pays à travers le monde et est la troisième banque de financement et d'investissement de la zone euro en termes de revenus (5,7 milliards d'euros en 2005), en croissance de 20 % à périmètre et change constants par rapport à 2004, soit l'une des plus fortes de l'industrie, et affiche, de façon régulière depuis 6 ans, une des rentabilités les plus élevées parmi ses concurrents européens (ROE après impôt de 44,4 % en 2005).

D. ADMINISTRATEURS, MEMBRES DE LA DIRECTION, SALARIES ET COMMISSAIRES AUX COMPTES DE SOCIETE GENERALE

Composition du Conseil d'Administration

- Président Directeur Général : Daniel Bouton.
- Directeur Général Délégué : Philippe Citerne
- Administrateurs : Marc Viénot, Jean Azéma, Michel Cicurel, Elie Cohen, Robert Day, Antoine Jeancourt-Galignani, Elisabeth Lulin, Gianemillio Osculati, Patrick Ricard, Luc Vandevelde, Antony Wyand, Philippe Pruvost, Gérard Revolte
- Censeur : Kenji Matsuo

Composition du Comité exécutif

- Daniel Bouton, Philippe Citerne, Didier Alix, Philippe Collas, Jean-Pierre Mustier, Frédéric Oudea, Alain Py, Christian Schricke, Bernard de Talancé.

Salariés

Au 31 décembre 2005, l'effectif global du Groupe était d'environ 103 000 personnes.

Commissaires aux comptes

- titulaires : Deloitte & Associés et Ernst & Young Audit.
- suppléants : Alain Pons et Gabriel Galet.

E. CAPITAL SOCIAL ET PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

Montant et répartition du capital et des droits de vote au 30 juin 2006

	Situation au 30/06/2006			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Salariés et anciens salariés via le Plan d'actionnariat mondial Groupe	30 678 902	7,06%	58 931 619	12,22%
Groupama	13 052 104	3,00%	25 938 953	5,38%
Meiji Yasuda Life Insurance Cy	11 069 312	2,55%	22 138 624	4,59%
CDC	8 960 200	2,06%	14 655 920	3,04%
Fondazione CRT	6 346 602	1,48%	12 693 204	2,63%
Dexia	6 417 404	1,48%	6 417 404	1,33%
CNP	5 281 996	1,22%	6 800 852	1,41%
Public	333 752 218	76,78%	334 672 368	69,40%
Autodétenion	10 155 147	2,34%	0	0,00%
Autocontrôle	8 987 016	2,07%	0	0,00%
Total	434 700 901	100,00%	482 248 944	100,00%

y compris exercices d'options de souscription intervenus au cours du premier semestre 2006

Estimations au 30 juin 2006 sur la base de l'actionnariat nominatif et du relevé des titres au porteur identifiables (T.P.I.).

Capital social au 25 septembre 2006

Au 25 septembre 2006, le capital social de Société Générale, entièrement libéré, s'élève à 548 721 965,00 euros et se compose de 438 977 572 actions.

F. OPERATIONS AVEC DES SOCIÉTÉS APPARENTÉES

Pas d'évolution notable depuis le dépôt du document de référence le 9 mars 2006.

G. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Acte constitutif et Statuts

L'organisation de la Société est régie par ses statuts. Les derniers statuts à jour ont été déposés au greffe du Tribunal de commerce de Paris.

Documents accessibles au public

Les documents relatifs à Société Générale qui doivent être mis à la disposition des actionnaires et du public peuvent être consultés au siège de la Société : 29 Boulevard Haussmann – 75009 Paris.

Mise à disposition du prospectus

Des exemplaires du prospectus relatif à l'offre au public en France sont disponibles, sans frais, auprès de Société Générale - Tour Société Générale, 17, cours de Valmy - 92972 Paris La Défense.

Le prospectus peut également être consulté sur le site Internet de l'AMF : www.amf-france.org et sur le site Internet de Société Générale : www.socgen.com.